

**Turquoise : une technique maîtrisée,
une motivation dissimulée**

Une grande détermination et une logistique efficace permettent d'organiser en une semaine le volet militaire de l'opération Turquoise. Celle-ci monte progressivement en puissance au fur et à mesure de l'arrivée des avions gros porteurs. L'armée américaine refusant de prêter gratuitement ses avions Galaxy, on fait appel aux Antonov de Viktor Bout, trafiquant d'armes post-soviétiques, à travers la société Special Air Operations International (Spairops) de Michel Victor-Thomas⁴³.

Un objectif prioritaire, fixé dès le 22 juin avant même d'avoir obtenu l'autorisation de l'ONU, est d'établir « sans aucune publicité » le contact avec les FAR⁴⁴. La nuit même, le colonel Rosier, chef du détachement du Commandement des opérations spéciales (COS) de Turquoise, rencontre discrètement le colonel Nsenyumva, extrémiste et proche du colonel Bagosora. Rosier en rend compte en présentant le point de vue de son interlocuteur sans aucun regard critique : le génocide des Tutsis n'est pas mentionné, les « massacres » évoqués sont uniquement ceux attribués au FPR⁴⁵.

L'entrée officielle des Français au Rwanda se fait par le sud-ouest, à partir du 23 juin. Les forces spéciales, soit quelques dizaines d'hommes du COS et un peu de matériel, arrivent sous les vivats des Hutus et devant les caméras⁴⁶. Les Français vont directement au camp de Nyarushishi, où se trouvent environ 8 000 Tutsis. Ils y mettent en place une protection d'une dizaine

d'hommes⁴⁷. Alors que seule une poignée de journalistes ont couvert le génocide, ils sont une centaine à suivre les premiers jours de Turquoise dans les fourgons de l'armée.

Les forces spéciales ont visiblement une mission supplémentaire qui requiert qu'elles soient « préservées » des contacts avec les médias⁴⁸. Les 23 et 24 juin, 200 hommes du COS entrent aussi au Rwanda, mais par le nord-ouest. Leur arrivée est saluée par les radios extrémistes rwandaises, mais l'armée tente de la dissimuler aux autres journalistes⁴⁹. De Gisenyi, siège du gouvernement intérimaire rwandais qu'ils protègent⁵⁰, ils conduisent discrètement des repérages « qui les mèneront tout près de Kigali⁵¹ » et des opérations « d'extraction des personnes menacées⁵² ». La date de ces opérations, leur région, leur urgence, l'importance qu'y accordait l'état-major dès le 15 juin dans toutes les options envisagées, et la discrétion qui les entoure suggèrent que ceux qui sont ainsi exfiltrés ne sont pas des rescapés tutsis. Selon des sources concordantes, dont le témoignage du commandant Bunel⁵³, il s'agit en réalité de récupérer les militaires français restés dans la zone gouvernementale pendant le génocide¹. En effet, ceux-ci sont désormais en mauvaise posture, selon le FPR⁵⁴ ; la journaliste Colette Braeckman mentionne aussi parmi les personnes à exfiltrer des collaborateurs locaux des militaires français, « qui savent beaucoup de choses »,

1. Lire *supra*, p. 151.

Le Monde, 26 mars 2002; Laurent Léger, *Trafics d'armes. Enquête sur les marchands de mort*, Paris, Flammarion, 2006, p. 70.

44. Général Regnault (chef du centre opérationnel interarmées – COIA), note pour le colonel Rosier, (objet : opération Turquoise), 22 juin 1994, 15 h 45.

45. Colonel Jacques Rosier, fax manuscrit au général Maurice Le Page, 23 juin 1994, 7 h 30 [fgt].

46. Colonel Jacques Rosier, « Rapport de fin de mission », 27 juillet 1994, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. II, p. 397; Patrick de Saint-Exupéry, « Un accueil sous les vivats », *Le Figaro*, 27 juin 1994.

47. Général Didier Tauzin, *Rwanda. Je demande justice pour la France et ses soldats*, op. cit., p. 124-125.

48. Amiral Jacques Lanxade, « Directive particulière pour le général commandant l'opération "Turquoise" », 17 juin 1994.

49. HRW et FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, op. cit., p. 784-785 [fgt]; Patrick de Saint-Exupéry, « Un accueil sous les vivats », art. cité.

50. HRW et FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, op. cit., p. 784 [fgt], citant en particulier AFP, « Les troupes françaises consolident leur position à Gisenyi », Bulletin quotidien d'actualité, n° 14242, 27 juin 1994, p. 47.

51. Éric Micheletti, *Le COS. Commandement des opérations spéciales*, Paris, Histoire et Collections, 1999, p. 18.

52. Clément Houssin, « Rwanda. Opération Turquoise. Entre mythes et réalités », publié sur le blog aujourd'hui fermé BetterSaferWorld.wordpress.com, 10 avril 2014; « Management d'opérations complexes. Rwanda. Turquoise », 20 avril 2014, publié sur le blog Choussin.Wordpress.com aujourd'hui fermé; colonel Jacques Rosier, « Rapport de fin de mission », 27 juillet 1994, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, t. II « Annexes », annexe 9.C.3, p. 396-399 [fgt].

53. Pierre-Henri Bunel, *Mes services secrets*, op. cit., p. 345-355; Olivier Lanotte, *La France au Rwanda (1990-1994)*, op. cit., p. 369, 458-459 et 470; entretien de François Graner avec un humanitaire anonyme.

54. Colette Braeckman, *Rwanda. Histoire d'un génocide*, op. cit., p. 193; Jacques Bihozagara, in Colette Braeckman, « Le "non" du FPR à la France », *Le Soir*, 20 juin 1994.

55. Colette Braeckman, « Rwanda : la thèse de Paul Barril vacille », *Le Soir*, 29 juin 1994 [fgt].

56. Pierre-Henri Bunel, *Mes services secrets*, op. cit., p. 350; Jacques Bihozagara, in Colette Braeckman, « Le "non" du FPR à la France », art. cité.

57. Opération Turquoise, point de situation du 6 juillet 1994, annexe : « Montée en puissance »; Opération Turquoise, point de situation du 13 juillet 1994, annexe : « Montée en puissance ».

58. Pierre Henri Bunel, *Mes services secrets*, op. cit., p. 339-340.

59. CDEF/Drex, *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 189.

60. Général Jean-Claude Lafourcade, Guillaume Riffaud, *Opération Turquoise. Rwanda 1994*, Paris, Perrin, 2010, p. 58-59.

61. Compte rendu de la réunion de cellule de crise au ministère des Affaires étrangères, 17 juin 1994 au matin.

62. CDEF/Drex, *Répertoire typologique des opérations*, op. cit., p. 196.

63. Entretien de François Graner avec un militaire anonyme.

64. Général Jean-Claude Lafourcade, Ordre d'opérations de Turquoise, 25 juin 1994, in Général Jean-Claude Lafourcade, Guillaume Riffaud, *Opération Turquoise*, op. cit., p. 195-210; officier français anonyme cité in Arnaud de La Grange, « Les ambiguïtés de "Turquoise" », *Le Figaro*, 2 avril 1998; Guillaume Ancel, *Rwanda, la fin du silence. Témoignage d'un officier français*, Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 22.

65. Guillaume Ancel, *Rwanda, la fin du silence*, op. cit., p. 32.

66. « La légion au Ruanda : Un supplément de huit pages sur l'opération Turquoise », *Képi blanc*, n° 549, octobre 1994, encart entre les pages 32 et 33.

67. Entretien avec le lieutenant-colonel Hervé Charpentier, alias Colin, 6 décembre 2013, in Hubert Le Roux et Antoine Sabbagh, *Paroles de soldats*, op. cit., p. 102.

68. Amiral Jacques Lanxade, note : « Intervention humanitaire au Rwanda », 21 juin 1994.

69. Général Raymond Germanos, Ordre d'opérations de Turquoise, 22 juin 1994, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, t. II « Annexes », op. cit., p. 387 [fgt].

70. Général Jean-Claude Lafourcade, Guillaume Riffaud, *Opération Turquoise*, op. cit., p. 95 et p. 118-120.

71. Colonel Jacques Rosier, fax manuscrit au général Maurice Le Page, 25 juin 1994, 7 h 45; Gabriel Périès et David Servenay, *Une guerre noire*, op. cit., p. 324.

72. Colonel Didier Tauzin, compte rendu quotidien, au colonel Jacques Rosier, 30 juin 1994.

73. Colonel Didier Tauzin, propos recueillis par Chris McGreal, « French Compromised by Collaboration in Rwanda », *The Guardian*, 1^{er} juillet 1994, traduit de l'anglais par les auteurs.

74. Vincent Hugué, in Laurent Larcher, *Rwanda, ils parlent*, op. cit., p. 334.